



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**



TRANSPORT
ADAPTÉ ET COLLECTIF
Pratique. **Pour vous.**

540, rue Berry
Lachute (Québec)
J8H 1S5
T. 450 562-2474
F. 450 562-6199

transport@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Amélioration des services du transport collectif de la MRC d'Argenteuil Taxibus et Circuit Argenteuil – Saint-Jérôme

Lachute, le 17 août 2015 – La MRC d'Argenteuil est heureuse d'annoncer une restructuration majeure de son service de transport collectif, et ce, tant pour l'offre à l'intérieur de la MRC que vers l'extérieur permettant ainsi à la population d'avoir plus de choix dans ses déplacements. L'ensemble des nouveaux services entreront en vigueur dès le 24 août 2015.

Le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, « s'est dit très enthousiasmé par ces améliorations majeures qui visent à combler bon nombre de demandes de citoyens de la MRC exprimées au cours des dernières années lors des diverses consultations, notamment celles pour la revitalisation économique de la MRC, la *Politique familiale municipale* de la MRC et la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). L'augmentation de l'offre de services tant en milieu rural qu'en milieu urbain permettra de répondre davantage à plusieurs enjeux énoncés dans la planification stratégique 2013-2017 de la MRC, comme d'assurer le soutien à l'emploi et l'économie, de contribuer à la réussite éducative, de soutenir la solidarité sociale, et plusieurs autres. Cette modification de l'offre de services permettra une plus grande mobilité des résidents d'Argenteuil et des visiteurs tout en facilitant l'accès aux services, commerces et entreprises de la MRC. »

TAXIBUS

Dans un premier temps, la MRC a procédé à une révision complète de l'offre de services à l'extérieur du secteur urbain de Lachute. Dès le 24 août prochain, il y aura douze (12) lignes fixes de Taxibus (Taxibus rural) qui permettront de couvrir l'ensemble du territoire de la MRC en direction de la ville-centre, Lachute. De plus, la MRC a ajouté un aller/retour à la demi-journée pour chacune des lignes. Chaque ligne sera disponible au moins une journée par semaine et chaque secteur de la MRC sera desservi au moins trois (3) jours par semaine avec la combinaison journalière des diverses lignes. De plus, la MRC augmente de façon considérable l'offre de services dans le périmètre urbain de Lachute (Taxibus urbain) afin de permettre aux résidents de Lachute et aux personnes utilisant son service de Taxibus rural de se déplacer plus

facilement dans la ville-centre. Ainsi, il y aura neuf (9) plages horaires en semaine pour se déplacer entre les 49 points d'arrêt situés dans le périmètre urbain de Lachute. Pour répondre à la demande de flexibilité, les usagers pourront réserver une (1) heure avant l'heure choisie, et ce, pour la majorité des heures proposées.

Doté d'un budget de 221 395 \$, ce projet de transport collectif est assumé en partie par le *Programme d'aide au développement du transport collectif, volet II A* (Organisation et exploitation de service en transport collectif) du ministère des Transports du Québec (100 000 \$) et par la MRC (121 395 \$).

CIRCUIT ARGENTEUIL–SAINT-JÉRÔME

De plus, la MRC profite de cette restructuration pour modifier le trajet du Circuit Argenteuil – Saint-Jérôme afin d'offrir davantage de possibilités à la population de la MRC et de Mirabel (Saint-Canut) de se déplacer pour recevoir des soins de santé, pour accéder au train de banlieue vers Montréal, ou encore pour poursuivre des études post-secondaires au CÉGEP de Saint-Jérôme ainsi qu'au Centre de formation professionnelle Performance Plus à Lachute et au Centre d'études professionnelles de Saint-Jérôme.

Le trajet a été légèrement changé dans Lachute pour mieux couvrir les secteurs d'Ayersville et du boulevard Tessier. Le nouveau tracé comporte également trois (3) nouveaux arrêts dans le secteur de Saint-Canut (boulevard de St-Canut) à Mirabel.

Le financement de ce projet est également partagé entre le ministère des Transports et la MRC. La contribution du ministère, issue du *Programme d'aide au développement du transport collectif, volet II B* (Transport interrégional par autocar), est établie à 53 420 \$. Pour sa part, la MRC s'est engagée à défrayer un montant de 17 805 \$.

Pour sa part, le député d'Argenteuil, M. Yves St-Denis, au nom du ministre des Transports, M. Robert Poëti, a mentionné « Je suis entièrement satisfait de voir que l'offre de transport collectif augmente dans Argenteuil. C'est bénéfique et avantageux pour les citoyens et les étudiants qui doivent se déplacer et qui n'ont pas de voiture. Notre gouvernement est d'ailleurs très heureux de contribuer au projet de la MRC d'Argenteuil. Par le biais du Programme d'aide au développement du transport collectif du ministère des Transports, nous soutenons la MRC dans ses efforts pour améliorer le transport collectif en répondant aux besoins de la population et nous investissons dans le développement durable et la mobilité des personnes. »

Par ailleurs, la MRC tient à souligner le nouveau visuel déployé sur les autobus utilisés pour le transport adapté et collectif. Il s'agit d'une belle déclinaison de l'image de marque de la MRC et constitue un des premiers pas afin de créer une image distinctive pour son service des transports. Cette image vise à faciliter l'identification et la reconnaissance des autobus par les usagers. D'autres efforts seront également mis de l'avant au cours des prochaines semaines pour faciliter l'identification des arrêts du service de transport collectif.

Pour plus de détails sur les horaires, les arrêts et le fonctionnement du Taxibus et du Circuit Argenteuil – Saint-Jérôme, nous vous invitons à visiter le www.argenteuil.qc.ca ou à communiquer avec le Service des transports par téléphone au (450) 562-5797. Les nouvelles versions des horaires seront disponibles sous peu dans les hôtels de ville des neuf (9) municipalités locales de la MRC d'Argenteuil, à la Gare historique de la MRC et à bord des autobus du transport collectif.

- 30 -

Source : Benoît Gravel
Coordonnateur aux transports et
à la planification stratégique
MRC d'Argenteuil
450 562-2474, poste 2104